

Livret d'accueil

**La Location courte durée :
Votre formation complète**

Maud Le Saulnier & Laurent Boutillier



Bienvenue !

Laurent Boutilier



Laurent, ancien chef d'entreprise de 22 salariés dans la bâtiment, amène ses compétences en matière de négociateur, d'expertise dans les travaux, casting des locataires...

Maud Le Saulnier
@woman.invest



Maud, ancienne Conseillère en Gestion de Patrimoine à la tête d'un master 2 en ingénierie patrimoniale, propose ses compétences en matière de gestion financière, recherche des biens rentables, approche fiscale, la gestion des locataires...

Investisseurs immobiliers en couple depuis des années, ils ont su allier leurs compétences respectives dans leurs nombreux projets immobiliers. Leur stratégie principale est d'investir dans les immeubles de rapport ce qui leur permet de diluer le risque, de diversifier leurs acquisitions avec des locaux professionnels, des logements type studios/T2/T3 puis d'optimiser avec de la location nue, du meublé à l'année et de la Location Courte Durée.

Ils sont leurs qualités de leurs défauts et se complètent parfaitement dans le processus d'achat. Leur passion de l'immobilier les ont amené tout naturellement à vouloir aider le maximum de personnes souhaitant réussir et créer leur entreprise dans l'immobilier et ce, en apportant leur expertise terrain et leur savoir.

Nous contacter

contact@yesimmocash.fr

06.66.74.67.63 / 07.87.57.05.04



Référente handicap

Pour tout renseignement sur l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, merci de contacter afin de mettre en place des solutions adaptées:

contact@yesimmocash.fr

06.66.74.67.63

Sommaire

▶ Comment accéder à mon compte

▶ Le programme de la formation

▶ Les informations à retenir sur la formation

Objectifs pédagogiques
Pré-requis (non fourni par l'organisme)
Durée
Modalités & délais d'accès
Méthodes d'évaluation
Méthodes mobilisées
Tarifs & méthodes de paiement

▶ Les plannings

Programme journalier sur 2 semaines

Programme rapide sur 16 jours

Programme express sur 8 jours

▶ La fiche réclamation

▶ Les Conditions Générales de Vente



Comment accéder à mon compte

Après avoir effectué le règlement de la formation, vous recevez un mail automatique avec vos identifiants de connexion. En cliquant sur le lien présent dans le mail, vous accéderez à l'interface pour vous connecter.



[Accueil](#) [Blog](#) [Contact](#) [Plateforme de formation](#)

Connexion à votre compte

Insérer ici votre
adresse mail

Email

Mot de passe

Valider

Mot de passe oublié ?

Insérer ici le mot
de passe reçu
dans votre mail

Cliquez sur
Valider

Forum

OG

Bienvenue Ophélie
Créer et Réussir son entreprise immobilière

Progression 3%

Temps passé 0h 3min 4s

> Reprendre

The screenshot shows a user interface for a platform. At the top, there's a 'Forum' label. Below it, a green circle with 'OG' is visible. The main heading reads 'Bienvenue Ophélie' followed by the subtitle 'Créer et Réussir son entreprise immobilière'. At the bottom, there's a progress bar showing 'Progression 3%' and a timer showing 'Temps passé 0h 3min 4s'. A blue button labeled '> Reprendre' is on the right.

Programme

TEMPS DE VIDEOS

Introduction

Dans cette partie, vous retrouverez une présentation de la formation où nous vous détaillons les étapes à effectuer pour réussir au mieux votre formation.

2 min 49

Module 1 : Le secteur

15 min 02

Comment savoir où louer?

Dans ce chapitre nous allons démarrer cette formation par un rappel des bases de l'investissement immobilier et pourquoi faire de la Location Courte durée. Comment trouver les bons secteurs et destinations?

8 min 05

Quelle est la réglementation?

Dans ce chapitre nous allons examiner la réglementation en terme de location saisonnière et les spécificités en fonction des villes et des biens mis en location.

Comment analyser le secteur : AIRDNA

Dans ce chapitre nous allons détailler de façon précise comment analyser le secteur via l'application Airdna.

6 min 57

BONUS : Notre stratégie pour trouver un bien en LCD

Dans ce chapitre nous allons vous détailler la stratégie à utiliser (les différents applicatifs pour étudier votre marché)

Module 2 : Thématique et aménagement

57 min 05

Créer un concept ?

Dans ce chapitre nous allons expliquer l'importance du concept dans un contexte très concurrentiel.

11 min 05

L'importance de la décoration

Dans ce chapitre nous allons développer la partie décoration, paramètre essentiel lorsque l'on fait de la location courte durée

9 min 44

Aménagement de votre LCD

Dans ce chapitre nous allons faire le point sur l'aménagement de votre logement en fonction de son espace.

16 min 21

Les indispensables

Dans ce chapitre nous allons énumérer les éléments indispensables à avoir au sein de votre location. Une liste que nous avons développée au fur et à mesure des années d'expériences.

13 min 04

Les erreurs à éviter

Dans ce chapitre nous allons vous faire gagner du temps. Des erreurs que nous avons pu faire pour que vous ne les fassiez pas

7 min 31

Module 3 : L'automatisation

11 min 32

Entrées/Sorties automatisées

3 min 17

Dans ce chapitre nous allons évoquer le sujet de l'automatisation de vos LCD. Le but de pouvoir créer des logements en location saisonnière est de pouvoir faire en sorte qu'ils soient automatisés.

Quel type de boîtier (TUTO) ?

2 min 33

Dans ce chapitre vous aurez accès à un tuto sur le fonctionnement des boîtes à clés mécaniques. Comment les utiliser? comment changer les codes? comment faire si cela ne fonctionne pas?

La messagerie automatisée

Dans ce chapitre nous allons expliquer à quoi sert une messagerie automatisée et comment la mettre en place?

Pourquoi être co-hôte?

Dans ce chapitre nous allons vous montrer l'importance d'être co-hôte (via airbnb notamment) et les avantages.

Le Channel Manager : à quoi cela sert-il?

Dans ce chapitre nous allons expliquer à quoi sert cet outils?

L'organisation pour faciliter l'automatisation

2 min 58

Dans ce chapitre nous allons vous montrer l'importance d'être le plus organisé possible lorsque l'on déteint une location courte durée d'un point de vue administratif

Créer une vidéo youtube explicative

3 min 24

Dans ce chapitre nous allons vous montrer comment créer une vidéo youtube pour faciliter les arrivées dans vos logements.

Module 4 : Le service ménage

35 min 09

Recrutement des prestataires de ménage

6 min 56

Dans ce chapitre nous allons vous expliquer comment trouver vos prestataires de ménage, par quel biais. On vous rappellera l'importance de cette étape dans la construction de votre business

Tarif du service Ménage

6 min 03

Dans ce chapitre nous évoquerons la partie tarif et la fidélisation de vos prestataires.

Application du suivi de ménage

Dans ce chapitre nous vous ferons part d'une application essentielle pour le suivi des prestations et la coordination avec le service ménage.

La ravitailleuse

10 min 05

Dans ce chapitre nous vous parlerons de ce que nous avons nommé "la ravitailleuse", de ses avantages et pourquoi la créer?

	TEMPS DE VIDEOS
<p>Le Kit de démarrage</p> <p>Dans ce chapitre vous aurez accès à la liste des éléments à mettre à disposition des voyageurs lors de leur arrivée mais aussi au cours de leur séjour.</p>	8 min 19
<p>Outils de contrôle</p> <p>Dans ce chapitre nous allons organiser un modèle personnalisé pour quantifier le temps nécessaire à allouer à votre stratégie d'investissement. Le temps libre pourra être consacré à la famille et devra être réalisé de façon à permettre un épanouissement personnel.</p>	4 min 26
<p>Module 5 : La conciergerie</p>	41 min 02
<p>Pourquoi faire appel à une conciergerie?</p> <p>Dans ce chapitre nous allons voir ensemble pourquoi il est judicieux de faire appel à une conciergerie? à qui cela s'adresse t il? dans quel contexte?</p>	
<p>Le rôle de la conciergerie</p> <p>Dans ce chapitre nous allons lister les tâches essentielles d'une conciergerie</p>	10 min 30
<p>Le coût d'une conciergerie</p> <p>Dans ce chapitre nous allons chiffrer le coût d'une conciergerie, les options qu'elle peut vous proposer.</p>	
<p>Comment trouver une conciergerie?</p> <p>Dans ce chapitre nous allons regarder ensemble quelle est la méthode pour trouver une conciergerie, comment s'y prendre? par quel biais?</p>	7 min 59
<p>Les inconvénients</p> <p>Dans ce chapitre nous parlerons des inconvénients de faire appel à une conciergerie.</p>	6 min 50
<p>BONUS : Garder la main</p> <p>Dans ce chapitre nous allons voir comment la garder la main sur vos locations tout en déléguant à une conciergerie</p>	16 min 23
<p>Module 6 : La mise en ligne</p>	18 min 12
<p>L'importance de la mise en valeur du bien</p> <p>Dans ce chapitre nous allons vous expliquer l'importance de mettre en valeur le bien via vos annonces. Pourquoi et l'impact sur votre taux de remplissage?</p>	5 min 47
<p>Mettre en ligne son annonce sur Airbnb</p> <p>Dans ce chapitre nous allons détailler ensemble comment mettre une annonce sur le site Airbnb étape par étape.</p>	4 min 22
<p>Adapter & Optimiser son calendrier : Les tarifs</p> <p>Dans ce chapitre nous allons expliquer comment faire pour optimiser ses calendriers sur les 2 plateformes distinctes</p>	1 min 05

Synchronisation des calendriers : Icaal

Dans ce chapitre nous allons détailler ensemble comment faire pour synchroniser les calendriers entre les 2 plateformes (airbnb et booking) sans passer par un channel manager

Mise en place des cautions

Dans ce chapitre nous allons expliquer comment mettre en place des cautions sur les plateformes, un paramétrage important lorsque vous faites de la location.

Mise en place des options

Dans ce chapitre nous allons expliquer comment mettre en place les options possibles.

Les conditions d'annulation

Dans ce chapitre nous allons évoquer ensemble les conditions d'annulation, tout ce qu'il faut savoir pour ne pas être pénalisé en tant qu'hôte.

BONUS: Jouer avec l'algorithme

Dans ce chapitre nous allons expliquer comment il est possible de jouer

-3 min 53

3 min 45
-**Module 7 : Sinistre & Assurance**

15 min 54

Gérer une annulation

Dans ce chapitre nous allons vous expliquer faire en sorte de gérer une annulation si elle se présente et ce qu'il faut éviter de faire

14 min 10

Déclarer un sinistre sur Airbnb

Dans ce chapitre, nous allons vous montrer toutes les étapes, une par une, à réaliser pour déclarer un sinistre via la plateforme

1 min 02

Déclarer un sinistre sur Booking

Dans ce chapitre, nous allons vous montrer toutes les étapes, une par une, à réaliser pour déclarer un sinistre via la plateforme.

Les caméras de surveillance

Dans ce chapitre nous allons vous donner des pistes pour réussir le casting de votre artisan et les lieux pour les sélectionner.

0 min 42

Quel type d'assurance souscrire

Dans ce chapitre nous allons vous aider à chiffrer les travaux grâce à notre simulateur travaux. Très facile d'utilisation nous vous avons filmé notre écran pour vous guider à travers le chiffrage de vos travaux.

Evaluation du module

Module 8 : La fiscalité de la location Courte durée**La fiscalité détaillée**

Dans ce module, nous détaillons la fiscalité liée à l'exploitation en location courte durée

Evaluation du module**BONUS 1 : un exemple de livret d'accueil spécial Guest**

11 min 49

BONUS 2 : Obtenir 5 étoiles, le graal 12 min 00**BONUS 3 : Réduire ses charges et optimiser sa rentabilité**

12 min 17

Conclusion

4 min 02

Evaluation finale

TOTAL

**10 heures de contenus
(vidéos, textes, fichiers
annexes et du travail
personnel)**

DANS CHAQUE MODULE, VOUS RETROUVEREZ :

- Un questionnaire de validation des acquis
- Des vidéos
- Des fichiers (Excel, PowerPoint, PDF, Canva)

Les informations à retenir sur la formation

► Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaître chaque étape pour créer sa nouvelle activité de Location Courte durée
- Pouvoir être autonome dans la mise en place de cette nouvelle activité
- Analyser le projet dans sa globalité

► Méthodes mobilisées

- Formation à Distance avec un espace membre individuel
- 8 modules + 3 Bonus (vidéos, Excel, PDF, PowerPoint)
- Barre de progression pour voir son avancement
- Certificat de réalisation délivré à la fin de la formation
- Messagerie privée

► Pré-requis (non fourni par l'organisme)

- Un ordinateur équipée d'une carte son,
- Le Pack Office,
- Un accès à internet,
- Un casque audio (facultatif),
- Un cahier et un stylo

► Durée

- 10 heures de contenu
- Formation accessible à vie

► Modalités & délais d'accès

- Formation accessible à tout public (débutant à expert)
- Accès 48h après validation de votre profil par notre équipe et du paiement

► Méthodes d'évaluation

- Etude de pré-admission sur les besoins et les connaissances
- Evaluation à chaud (QCM à la fin de chaque module + QCM final)
- Validation grâce à l'obtention de la moyenne à chaque évaluation

► Tarifs & Méthodes de règlement

1397€ TTC

- Financement personnel : Carte bancaire, Paypal, Virement (Paiement comptant ou en 3)

Planning

RÉUSSIR MA FORMATION COMPLETE SUR LA LOCATION COURTE DUREE

Vous pouvez suivre la formation à votre rythme, en fonction de vos obligations.

Pour vous aider, nous vous proposons trois sortes de programme pour réussir votre formation en maximum 1 mois.

1

Programme petit à petit sur 21 jours

2

Programme sur 9 jours

3

Programme rapide sur 7 jours



YES

Immacash

Programme petit à petit sur 21 jours

La Vocante Jurée : la formation complète

Semaine 1	Introduction Livret d'accueil Module 1 Module 2		Module 3 Module 4					
Semaine 2		Module 5 Module 6		Module 7 Module 8				
Semaine 3						Bonus Conclusion		

Programme rapide sur 9 jours Créer & réussir son entreprise immobilière

Semaine 1	Introduction Livret d'accueil Module 1	Module 2	Module 3	Module 4	Module 5	Module 6	Module 7
Semaine 2	Module 8	Module BONUS + Conclusion					

La Location Courte Durée : la formation complète & Programme express sur 7 jours

Jour 1	Jour 2	Jour 3	Jour 4	Jour 5	Jour 6	Jour 7
Introduction Livret d'accueil Module 1	Module 2 - 3	Module 4	Module 5 - 6	Module 7	Module 8	Bonus + Conclusion

Nous contacter

contact@yesimmocash.fr

06.66.74.67.63 / 07.87.57.05.04



Référente handicap

Pour tout renseignement sur l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, merci de contacter afin de mettre en place des solutions adaptées:

contact@yesimmocash.fr

06.66.74.67.63

Conditions Générales de Vente

Article 1. L'enseignement est dispensé à distance

L'enseignement comprend :

- La mise à disposition des supports pédagogiques et des devoirs prévus au programme d'étude déposés automatiquement sur l'espace élève;
- Les directives de travail et conseils nécessaires au bon déroulement de la scolarité de l'élève ;
- La correction personnalisée des exercices et travaux d'application effectuée par le corps professoral ;
- La mise à disposition d'une assistance pédagogique tout au long de la formation (permanence ou rendez-vous téléphonique, messagerie dédiée avec les professeurs tuteurs). L'élève pourra évaluer le résultat de ses acquis au moyen d'exercices auto-corrigés puis des notes et de l'appréciation portée sur chacun de ses devoirs et/ou travaux pratiques;
- Les questions éventuelles de compréhension du cours seront communiquées à l'école pour transmission au professeur de la matière pour traitement. Les questions peuvent être posées par mail, courrier ou sur l'espace élève. Cette prestation est comprise dans le forfait formation. Il revient à l'élève de signaler par lettre recommandée à l'école tout retard éventuel dans la réception des éléments de cours, quelle qu'en soit la cause.
- A l'issue de la formation, il sera adressé à l'élève un certificat de fin de formation mentionnant les dates et l'intitulé de celle-ci conformément à l'article L.335-15 du code de l'Education. Ce certificat est délivré sous condition d'avoir réalisé tous les devoirs obligatoires prévus au programme, d'avoir obtenu au minimum 10/20 de moyenne générale et si la formation est entièrement payée. Ce certificat viendra attester l'investissement personnel dont l'élève aura fait preuve tout au long de sa formation et lui permettra de valoriser celle-ci dans le cadre de son projet professionnel.
- L'école se réserve le droit de mettre fin à la formation d'un élève si la direction pédagogique estime la méthode d'enseignement à distance non appropriée au bon déroulement de la formation compte tenu des objectifs pédagogiques et professionnels de l'élève, les frais de scolarité restant à couvrir ne seront pas alors réclamés.
- Dans le cas d'un financement de la formation par un organisme, l'élève s'engage à :
 - suivre la formation
 - obtenir la moyenne à toutes les évaluations
 - terminer la formation
- Sans respect de ces conditions, le CNFDI se réserve le droit de facturer l'intégralité de la formation à l'élève. Dans le cas d'une prise en charge en attente de l'accord définitif, l'élève s'engage à régler la formation dans l'intégralité ; le remboursement à l'élève interviendra une fois la formation réglée par l'organisme financeur.

Article 2. Définition de l'élève

Par « élève », il faut entendre la personne physique à laquelle la formation est dispensée. L'identité complète de l'élève est celle indiquée sur le contrat d'inscription signé des deux parties.

Article 3. L'accès aux supports pédagogiques

- Dès l'enregistrement du premier règlement, l'élève recevra par mail un identifiant ainsi qu'un mot de passe lui permettant de se connecter à son espace élève.
- Le centre de formation se réserve le droit de modifier son programme d'études et/ ou l'ordre d'envoi des cours en vue d'améliorer et d'actualiser le contenu de ses formations en fonction des dernières évolutions des connaissances et de l'évolution des métiers.

Article 4. Durée de la formation

Une durée moyenne de formation est communiquée à titre indicatif pour chaque étude. Elle dépendra du rythme de travail personnel de l'élève. Néanmoins, le temps ne peut excéder un mois. Dans le cas contraire, des frais supplémentaires sont à prévoir.

Article 5. Prix de la formation

Le prix de la formation est forfaitaire et comprend toutes les prestations du centre : l'accès aux supports pédagogiques et devoirs prévus au programme, les certificats de scolarité, réponses aux consultations pédagogiques par téléphone, par écrit ou sur l'espace élève et l'assistance pédagogique. Le prix est ferme et non révisable pendant la durée de validité du contrat. Le règlement de la formation s'effectue selon la formule de paiement choisie par l'élève et indiquée dans nos tarifs publics. Le rythme des paiements est donc prévu dès l'inscription. Aucun achat d'ouvrages ou d'autres documents ne lui sera imposé. Nos formations sont complètes et ne requièrent aucun complément pédagogique. En cours d'étude, le centre de formation pourra proposer à l'élève des services ou formations complémentaires qui, en cas d'inscription, feront alors l'objet d'une facture distincte.

Article 6. Modalités de paiement de la formation

Les modalités de paiement de la formation sont indiquées clairement sur le site internet www.yesimmocash.fr. En cas de non règlement de l'acompte et quel que soit le mode de paiement choisi, l'élève autorise le centre de formation à effectuer un prélèvement SEPA incluant l'acompte avec les autres mensualités.

Article 7. Conditions financières Modifications

- L'élève peut, à titre exceptionnel et après accord de l'école, changer de formule de paiement en cours de formation (accélérer ou rallonger les mensualités).
- Tout règlement, dont la date d'encaissement doit être exceptionnellement repoussée sur demande de l'élève, doit faire l'objet au préalable d'un encaissement supplémentaire de 30€, correspondant au coût de gestion.
- En cas d'incident de paiement (rejet de prélèvement, chèque impayé, CB refusée, retard d'échéance...), des frais d'impayés d'un montant pouvant aller de 19 € à 120€ seront demandés à l'élève et la totalité du règlement de la formation pourra être exigée en cas de non-régularisation. Tout problème de paiement entraîne immédiatement la suspension des prestations pédagogiques (envois de cours, corrections des devoirs, ...). Le règlement des sommes dues pourra se faire par tout moyen (chèque, virement, CB), pour régularisation.

Article 8. Interruption des paiements et suspension de la formation

En cas d'interruption ou de suspension des paiements, l'accès à l'espace élève sera bloqué par le centre de formation. En cas d'interruption de paiement, le service recouvrement sera saisi pour prendre toutes les mesures nécessaires au respect de l'échéancier initialement convenu dans le contrat.

Article 9. Délai légal de rétractation

L'élève dispose d'un délai de quatorze jours pour exercer son droit de rétractation sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalités. Ce délai expire quatorze jours après la date de signature du contrat d'inscription par l'élève. Il lui sera alors remboursé les paiements déjà reçus par virement bancaire ou par carte bancaire. Conformément au Code de la consommation, le client dispose d'un délai de 14 jours pour exercer son droit de rétractation sans avoir à justifier de motifs, à compter de la conclusion du contrat de formation ou de l'achat de services. Cependant, si le client souhaite commencer la formation avant la fin de ce délai, il devra renoncer expressément à son droit de rétractation. Dans le cas où la formation a commencé avec l'accord du client, aucun remboursement ne pourra être exigé. En acceptant nos CGV, vous comprenez et acceptez de renoncer, conformément à la loi et à partir du moment où la consommation du contenu a débuté, à votre droit de rétraction.

Article 10. Propriété intellectuelle

Le contenu du site internet est la propriété de Yes ImmoCash et de ses partenaires. Il est protégé par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle. Toute reproduction totale ou partielle de ce contenu est strictement interdite et susceptible de constituer un délit de contrefaçon. En outre, le centre de formation Yes ImmoCash reste propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur les études, dessins, modèles, prototypes, etc., réalisés (même à la demande de l'élève) en vue de la fourniture de la formation à l'élève. L'élève s'interdit donc toute reproduction ou exploitation desdits études, dessins, modèles et prototypes, etc., sans l'autorisation expresse, écrite et préalable du centre de formation qui peut la conditionner à une contrepartie financière. Par ailleurs, le centre de formation Yes ImmoCash reste propriétaire exclusif de l'ensemble des éléments fournis lors de la formation. L'élève dispose d'un droit d'utilisation exclusivement personnel de tout support (électronique, informatique, papier, audiovisuel, multimédia, etc.) et de tout enseignement dispensé. L'élève pourra utiliser les connaissances acquises afin de les appliquer pour toute fin personnelle ou professionnelle. Néanmoins, il s'interdit de reproduire, copier ou paraphraser les enseignements dispensés en vue de les transmettre à un tiers à titre onéreux ou gratuit.

Article 11. Acceptation des Conditions Générales de Vente

Les présentes conditions générales de vente sont expressément agréées et acceptées par l'élève qui déclare et reconnaît en avoir une parfaite connaissance.